

# LIGUE D'ATHLÉTISME

## RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÉ



### Pôle Athlétisme

Le pôle selon les dispositions du PPF a pour objet de proposer 5 séances minimum par semaine encadrées. Chaque structure propose un suivi scolaire, médical, nutritionnel et de préparation mentale.

- Période d'inscription : de mars à mai de chaque saison
- Période de réinscription : de mai au 01 juillet

**Objectif :** Accompagner les athlètes vers la performance en équipe de France et dans leur double projet sportif et scolaire.

**Introduction générale :** La Ligue présente plusieurs centres d'entraînement et de perfectionnement sur l'ensemble du territoire. Chaque centre présente des conditions différentes d'entraînement, d'accompagnement et des disciplines encadrées. Il conviendra de prendre contact avec le responsable de chaque centre pour de plus amples informations notamment sur les conditions d'hébergements, de restauration, de transports mais également sur les possibilités d'études.

**Public cible :** Athlètes sur listes ministérielles avec un projet performance.

**Dispositions générales :** Elles sont précisées dans la convention signée entre le club, l'athlète et la Ligue qui précisent les engagements de chaque partie.

Procédures d'inscription	<ol style="list-style-type: none"><li>1- Préinscription obligatoire sur le site de la FFA : <a href="https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=6126">https://www.athle.fr/asp.net/main.html/html.aspx?htmlid=6126</a></li><li>2- Validation par le CTS en charge des structures après validation du responsable et de l'entraîneur de la structure demandée via le PSQS</li><li>3- Une fois la préinscription validée, il faut remplir et envoyer le <b>formulaire de candidature sportive</b> au responsable avant le <b>01 mai 2023 pour les lycéens et les étudiants qui souhaitent un hébergement (sinon pour le 01 juillet)</b></li><li>4- Retourner auprès de la Ligue d'athlétisme du Grand-Est la <b>convention de partenariat avec le paiement</b> selon les modalités prévues à <a href="mailto:compta@athlelarge.fr">compta@athlelarge.fr</a></li><li>5- L'inscription sera validée qu'à l'issue du paiement. Pour les internes, un paiement échelonné peut s'organiser mensuellement ou trimestriellement.</li></ol>
Procédure de renouvellement	<ol style="list-style-type: none"><li>1- Informer le responsable avant le 01 juillet</li><li>2- Retourner auprès de la Ligue d'Athlétisme du Grand-Est la <b>convention de partenariat avec le paiement</b> selon les modalités prévues dans la convention à <a href="mailto:compta@athlelarge.fr">compta@athlelarge.fr</a></li></ol>
Conditions d'entrée ou de renouvellement	<ul style="list-style-type: none"><li>- Être licencié au premier septembre 2023 pour la saison 2024</li><li>- Être sur liste ministérielle</li><li>- Avoir l'accord et s'entraîner avec l'entraîneur responsable de la discipline</li></ul>

### Aides spécifiques aux inscriptions dans les Structures de la Performance de la Ligue

La Ligue s'engage à soutenir les athlètes dans le cadre de leur double projet au sein d'une structure fédérale. La prise en charge proposée par le Directeur de la performance et validée par le bureau de la Ligue.

Athlètes	France Elite ou France Senior ou France Relève	France Espoir ou Collectif National
Internat	50 %	30 %
Externat	75 %	30 %

## Centre Régional d'Entrainement

Le CRE a pour objet de proposer 3 séances minimum par semaine encadrées. Il peut en proposer davantage en fonction de l'athlète et du lieu d'accueil. Le suivi général peut différer en fonction du lieu de la structure.

- Période d'inscription : de mars à mai de chaque saison
- Période de réinscription : de mai au 01 juillet

Objectif : Accompagner les athlètes vers la performance nationale et/ou vers les listes ministérielles.

Introduction générale : La Ligue présente plusieurs centres d'entraînement et de perfectionnement sur l'ensemble du territoire. Chaque centre présente des conditions différentes d'entraînement, d'accompagnement et des disciplines encadrées. Il conviendra de prendre contact avec le responsable de chaque centre pour de plus amples informations notamment sur les conditions d'hébergements, de restauration, de transports mais également sur les possibilités d'études. Les athlètes dont les disciplines sont encadrées peuvent s'inscrire. (Voir tableau ci-dessous).

Public cible : **Athlètes listés non pris en charges par le pôle et athlètes ayant réalisés une performance comprise dans la grille de la performance et après validation du projet de performance de l'athlète par l'entraîneur responsable et le responsable.**

Dispositions générales : Elles sont précisées dans la convention signée entre le club, l'athlètes et la Ligue qui précisent les engagements de chaque partie.

Procédures d'inscription	<p>1- Prendre contact avec le responsable qui valide la candidature après proposition auprès du Directeur de la Performance</p> <p>2- Remplir et envoyer le <b>formulaire de candidature sportive</b> au responsable avant le 01 juillet 2023 pour les lycéens et étudiants</p> <p>3- Retourner auprès de la Ligue d'athlétisme du Grand-Est <b>la convention de partenariat avec le paiement</b> selon les modalités prévues à <a href="mailto:compta@athlelarge.fr">compta@athlelarge.fr</a></p> <p>4- L'inscription sera validée qu'à l'issue du paiement.</p>
Procédure de renouvellement	<p>1- Informer le responsable avant le 01 juillet</p> <p>2- Retourner auprès de la Ligue d'Athlétisme du Grand-Est <b>la convention de partenariat avec le paiement</b> selon les modalités prévues dans la convention à <a href="mailto:compta@athlelarge.fr">compta@athlelarge.fr</a></p>
Conditions d'entrée ou de renouvellement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être licencié au 01 septembre 2023 pour la saison 2024</li> <li>- Avoir réalisé une performance située dans la grille de performance</li> <li>- Avoir l'accord et s'entraîner avec l'entraîneur responsable de la discipline</li> </ul>

## Centre Régional d'Entrainement

	Nancy		Reims		Strasbourg	
Responsable	Eddy RIVA		Farouk MADACI		Jacques DANAIL	
Coordonnées	06 71 65 20 18 eddy.riva@athle.fr		06 84 46 48 52 madaci_farouk@yahoo.fr		06 60 52 07 80 j.danail@wanadoo.fr	
Pour toute information complémentaire sur le suivi proposé et conditions d'accueil	<a href="http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr">http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr</a>		<a href="http://www.creps-reims.fr">http://www.creps-reims.fr</a>		<a href="https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr">https://www.creps-strasbourg.sports.gouv.fr</a>	
Disciplines encadrées	Longueur Triple Sprint/haies	Julien DELOY	Demi-fond	Farouk MADACI	Javelot	Jacques DANAIL
	Demi-fond	David DUCHENE	Javelot	Frédéric MOUTARDE	Poids disque marteau	Thierry LICHTLE
	Lancers	Francisco GONZALEZ	Sprint/Haies	Hattim SEFFAR	Perche Longueur	Henrique GUERRA
			Hauteur	Tamara BAGNAROL	Sprint/Haies	Adrian STAN
			Longueur	Tamara BAGNAROL	Demi-fond	Jean-Marc DUCRET
			Perche	Lionel VANDENHAUTE		
Tarifs internat	Non		Non		Non	
Tarifs externat	700 €		700 €		880 €	
Suivi médical	En option		En option		Oui mais non prioritaire	
Suivi scolaire			Non		Oui	
Suivi scolaire individualisé			Non		Non	
Suivi diététique			Non		Oui	
Suivi musculation	Oui		Oui		Oui	
Balnéothérapie	Non		Oui		Oui	
Stade couvert	Salle de 70m x 40m		Anneau 200m		Salle de 70m x 40m	
Piste extérieures	Stade MARCEL PICOT Piste 333m CREPS		Sur place et stade GEORGES HBERT		Stade Lingolsheim Stade de HautePierre	

Tarifs : Les tarifs peuvent être modifiés au 01 janvier de chaque année par le Conseil d'Administration du CREPS.